

La Loutre d'Europe *Lutra lutra* (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : 1355

Statut et protection

- Protection nationale : arrêté 23 avril 2007
- Liste rouge nationale (UICN) : en danger
- Directive Habitats : annexe II et IV
- Convention de Berne : annexe II
- Convention de Washington : annexe I
- Liste rouge internationale (UICN) : menacé d'extinction

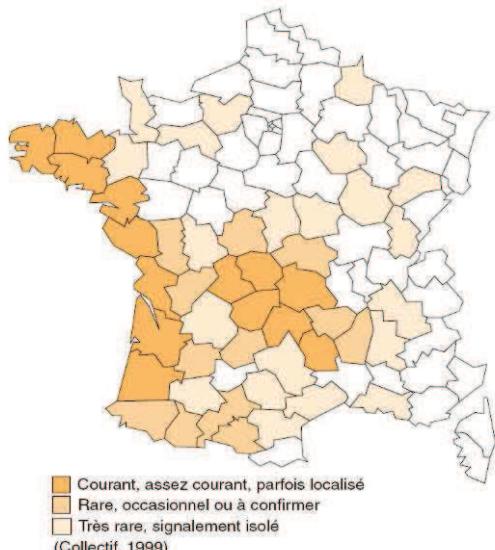


Source : www.otter-loutre.com

Répartition en France et en Europe

Son aire de répartition couvre la presque totalité de l'Eurasie et les pays du Maghreb, depuis le cercle polaire arctique jusqu'en Indonésie.

En France, l'espèce présente deux grands ensembles de populations : la façade atlantique et le Massif Central. En dehors de ces deux zones, les autres régions n'hébergent plus que quelques groupes d'individus, séparés des populations principales. La dernière mise à jour de 1999 fait mention de sa présence dans 47 départements.



Source : Bensettini F., Gaudillat V., 2004

Description de l'espèce

La Loutre est l'un des plus grands mustélidés d'Europe. Sa taille moyenne est de 70 à 90 cm pour le corps ; 30 à 45 cm pour la queue. Son poids moyen est de 5 à 12 kg. Chez cette espèce, il existe un dimorphisme sexuel bien marqué ; les mâles sont plus corpulents que les femelles et ont des caractères faciaux bien typés (crâne plus large, front convexe, lèvre épaisse, etc.).

Le pelage de la Loutre est en général de couleur brunâtre à marron foncé, avec des zones grisâtres plus claires, sur la gorge, la poitrine et le ventre. De petites marques blanches irrégulières, dont la forme est propre à chaque individu, ornent la lèvre supérieure, le menton et parfois le cou.

La forme du corps est fuselée, particulièrement visible pendant la nage avec un cou large et conique. La tête est aplatie, profilée pour la nage. Les membres sont courts et trapus. Les doigts des pattes avant et arrière sont reliés par une palmure large et épaisse. Les adaptations physiologiques et morphologiques de la Loutre au milieu aquatique lui permettent de maîtriser parfaitement la nage en surface et en plongée. Contrairement à une interprétation largement répandue, le temps de plongée en apnée dépasse rarement la minute.

Les excréments, appelées épreintes, sont de formes variables et de couleur verdâtre quand elles sont fraîches, de couleur noire quand elles sont sèches. Elles dégagent une odeur de poisson mêlé de miel, très caractéristique.

Les traces de pas sur le sol laissent apparaître l'empreinte de quatre doigts, parfois cinq, aux pelotes digitales parfaitement ovales, terminées par une griffe courte et obtuse ; celle de la palmure est rarement visible.

La longévité en captivité est de 16 ans ; dans la nature, elle n'excède guère 5 ans.

Biologie et écologie

Régime alimentaire :

Le régime alimentaire de la Loutre est essentiellement piscivore. Aucune spécialisation spécifique n'a été mise en évidence. La Loutre adapte son alimentation au peuplement piscicole des milieux qu'elle fréquente mais elle consomme également d'autres types de proies : amphibiens, crustacés, mollusques, mammifères, oiseaux, insectes, etc. Ainsi son régime peut varier d'un milieu à l'autre ou en fonction des saisons, mais également de la disponibilité et de la vulnérabilité des proies (ponte, période de frai, lâcher de barrage, etc.) (Libois, 1995).

Reproduction :

Les loutres sont en général solitaires, elles ne vivent en couple que pendant la période du rut. L'appariement peut durer quelques semaines. L'accouplement a lieu dans l'eau. Les mâles atteignent leur maturité sexuelle vers 2 à 3 ans, les femelles, vers 3-4 ans. Les femelles peuvent se reproduire à n'importe quel moment de l'année, néanmoins certaines périodes préférentielles d'accouplement ont été mises en évidence (juin à août). La gestation dure de 60 à 62 jours. La mise bas a généralement lieu dans un terrier (catiche) ou dans une couche à l'air libre. Dans la nature, les portées comptent généralement deux, rarement trois, exceptionnellement quatre loutrons. La portée annuelle moyenne d'une femelle est de 1,78 jeune.

Activité :

Sous nos latitudes, les loutres sont essentiellement nocturnes ; pendant la journée, elles se reposent, enfouies dans un terrier profond ou tapies dans une couche dissimulée dans les ronciers, les fourrés ou les formations d'héliophytes denses. Dans le Marais Poitevin, 50 à 65% de l'activité nyctémérale est consacrée au repos intégral (Rosoux, 1998).

Les Loutres passent une grande partie de leur temps de comportement actif dans l'eau, pour les déplacements, la pêche, la consommation de petites proies et l'accouplement. Elles ne quittent guère l'élément aquatique que pour la sieste, le repos diurne, la consommation de proies de grande taille et, bien sûr, pour gagner d'autres milieux aquatiques disjoints (étangs, canaux, changement de bassin versant).

Comportement :

Le comportement social est de type individualiste ; la territorialité est dite « intra-sexuelle ». Chaque Loutre est cantonnée dans un territoire particulier, situé à l'intérieur d'un domaine vital beaucoup plus vaste où elle tolère le voisinage d'autres individus. Les cris, les dépôts d'épreintes, les émissions d'urine ainsi que les sécrétions vaginales véhiculent une grande partie des signaux de communication intra-spécifiques. Les groupes familiaux constitués de la mère avec les jeunes de l'année, parfois associés aux jeunes de l'année précédente, sont assez fréquents dans la nature.

Cris :

C'est un animal généralement silencieux mais qui peut émettre diverses vocalisations dans certaines circonstances : des cris d'appel (sifflements aigus caractéristiques, audibles à près d'un km) et des cris de contact et d'apaisement (trilles gutturaux).

Habitats d'espèce:

jour	Nuit
Milieux caractérisés par la proximité de l'eau, le fort couvert végétal (mégaphorbiaies, ronciers, fourrés, formation d'héliophytes denses, etc.) et la tranquillité.	Milieux aquatiques dulçaquicoles, saumâtres et marins (rivière oligotrophes et mésotrophes associées à des étangs ou des lacs, rivières encaissées, marais, estuaires, côtes bretonnes, etc.) caractérisés par leur tranquillité et leur richesse en proies.

La superficie moyenne du domaine vital d'un individu est de 5 à 15 km de rives pour les femelles et de 20 à 40 km pour les mâles (le territoire des mâles peut englober un ou plusieurs territoires de femelles).

Etat des populations et tendance d'évolution des effectifs

Les populations de loutres ont subi un net déclin dans la plupart des pays d'Europe au cours de la dernière moitié du 20^{ème} siècle et la France n'a pas échappé au phénomène général.

A la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème}, la Loutre était omniprésente et relativement abondante sur la plupart des réseaux hydrographiques et dans la majorité des zones humides de France. Dès les années 30, elle a nettement régressé dans le nord, l'est et le sud-est. La Loutre a disparu de soixante départements dans les années 50, les populations subsistantes s'affaiblissent progressivement et deviennent plus clairsemées.

Au début des années 80, l'espèce ne se maintenait plus, en effectifs suffisants, que dans une douzaine de départements de la façade atlantique et du Limousin (Bouchardy, 1984).

Aujourd'hui, le maintien de populations relativement stables et viables se confirme sur la façade atlantique et dans le Massif Central. En revanche, dans la chaîne pyrénéeenne et, dans une moindre mesure, en Bretagne, dans les Pays de la Loire et en Poitou-Charentes, des signes de régression persistent dans certains secteurs. Dans les autres régions de France, la Loutre ne subsiste plus que sous forme de métapopulations très fragilisées.

Toutefois, depuis une dizaine d'années, la Loutre recolonise progressivement quelques réseaux hydrographiques désertés depuis près d'un siècle. La reconquête progressive de certains réseaux hydrographiques s'effectue à partir de noyaux de population importants, particulièrement au sud et à l'ouest du Massif Central, dans le Finistère, en Loire-Atlantique et dans le Lot et Garonne (Bensettiti F., Gaudillat V., 2004). Dans le Massif Central, le processus de recolonisation laisse espérer des connexions entre populations atlantiques et continentales.

Menaces potentielles

Les principales mesures de gestion sont :

- la lutte contre la pollution des eaux et le maintien des peuplements piscicoles ;
- la sécurisation et la mise en place de passages à Loutre sur les secteurs les plus exposés aux mortalités accidentelles ;
- la limitation de la fréquentation des secteurs à Loutre, notamment l'interdiction des véhicules motorisés et nautiques.

Statut de l'espèce en Poitou-Charentes

La carte des cahiers d'habitats Natura 2000 signale l'espèce présente dans l'ensemble des départements de la Région Poitou-Charentes. La Loutre est également inscrite parmi les espèces déterminantes pour la désignation de sites en Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) à l'échelle régionale et départementale (16, 17, 79, 86) (Poitou-Charentes nature, 2001).

Localisation sur le site

Données Fédération des chasseurs 79 :

- sur le cours d'eau de la Belle (amont de Celles-sur-Belle) (collision)- hors site ;
- sur la Belle (commune de Périgné) (collision, et observation d'individu).

Données APIEEE :

- au niveau des vieilles bues (Vernoux-sur-Boutonne) (Collision) ;
- sur les communaux de Périgné (Collision) ;
- au niveau du pont de la loge au niveau de la confluence Belle, Béronne et Boutonne (Séline) (épreinte) ;
- sur la Boutonne (Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues) (Epreinte, observation d'individu) ;
- sur le marais de Luché (Luché-sur-Brioux) (collision).

Données DSNE :

- Elle est mentionnée sur la Boutonne de Fontenille-St-Martin d'Entraigues jusqu'en Charente-Maritime.
- Elle est mentionnée sur les parties aval de la Belle et de la Béronne.
- Peu ou pas d'information n'est disponible sur les affluents de la Boutonne et sur les parties amont de la Belle et de la Béronne, à défaut de prospection spécifique.

Prospections Biotope, 2008 :

5 épreintes de Loutre ont été observées sur le site Natura 2000.

- sur la Boutonne
-commune de Périgné
-commune de Brioux/Boutonne
-du Vert (2 épreintes)
 - sur la Béronne (commune de Périgné) : 1 épreinte

Données SMBB (2009) :

- capture d'un individu lors de piégeage de ragondin

Données ONEMA :

- Boutonne (6 données)
- Belle (4 données)
- Berlande (1 donnée)
- Béronne (2 données)
- Fontaine de Lusseray (1 donnée)
- Mareuil (1 donnée)
- Ponthioux (1 donnée)
- Somptueuse (2 données)
-

La Loutre possède des territoires vitaux très vastes. Etant donné que les indices de présences sont répartis sur l'ensemble du site Natura 2000, on peut certifier qu'elle fréquente l'ensemble du site et de façon régulière.

Caractéristiques des populations et de leurs habitats

La colonisation du site Natura 2000 par la Loutre dépend de la qualité de la ripisylve et du peuplement piscicole.

Les stations observées en 2008 ont mis en évidence que les habitats privilégiés de l'espèce se situaient dans des zones boisées (boisements alluviaux, peupleraies), avec une ripisylve de bonne qualité et des prairies humides adjacentes. L'occupation de ces habitats se justifie par des perturbations humaines moindres, par les zones d'abris et probablement un peuplement piscicole plus abondant.

L'état de conservation globale de l'espèce est qualifié de **favorable**, du fait d'habitats d'espèce de bonne qualité.

La présence de l'espèce dépend toutefois du maintien de la qualité de ses habitats.

Cependant des collisions ont été notées sur la commune de Périgné à la jonction de la D740 et de la Belle. Des aménagements sont nécessaires à ce niveau.



Ripisylve et cours d'eau de bonne qualité et parcelles adjacentes présentant un couvert végétal important (Source : Biotope, 2008)



Epreinte de Loutre observée sur le site Natura 2000 (Source : Biotope, 2008)